



## Politiques sociales : sauve qui peut !

Compte rendu du groupe de travail commun CNAS/CTM du 13 juin 2019

Un groupe de travail portant sur la gouvernance des opérateurs d'action sociale s'est tenu le 13 juin 2019. Étaient présentes les associations suivantes :

- Epaf éducation plein air finance (vacances familles, vacances enfants)
- Agraf association pour la gestion des restaurants administratifs et financiers (restauration IDF)
- Alpaf association logement prêts des administrations financières
- ATSCAF association tourisme sport culture des administrations financières
- Coopérative des finances
- CSMF centre sportif du ministère des finances
- Place des Arts, prêts de livres et DVD

N'étaient pas au groupe de travail, l'EPA Masse des Douanes (logements des douaniers) l'ODOD (aide aux orphelins et aux enfants de la douane ) et l'association APAHF (aide accès handicapés).

Par note du 7 mai 2018, la secrétaire générale des ministères économiques et financiers a saisi le contrôle général économique et financier (CGEFI) d'une demande de mission de conseil sur deux points.

Tout d'abord analyser la faisabilité d'un rapprochement de tout ou partie des opérateurs de l'action sociale ministérielle au sein d'une seule structure, ensuite approfondir les préconisations relatives à l'association Epaf (cf précédent GT du CNAS sur restitution audit Epaf).

Après présentation de ces deux rapports d'audits par le CGEFI, la secrétaire générale a semblé intéressée par la mise en place d'un **opérateur unique** pour les trois associations, mais elle ne s'est pas prononcée sur le sort des autres associations.

Une mission complémentaire est en cours, les organisations syndicales doivent être entendues.

S'agissant d'Epaf, nous nous sommes déjà exprimés lors du groupe de travail sur la restitution de l'audit, les travaux qui n'ont pas été effectués sur les résidences pour les rendre plus attractives ne sont pas le fait de l'association mais bien de la tutelle. Depuis plusieurs années lors des conseils de surveillance et des assemblées générales les organisations syndicales alertent sur la nécessité de ces travaux.

Malgré cela, le choix qui a été fait par Bercy est d'envoyer une lettre de mission à l'association afin qu'elle propose un projet qui serait un des scénarios de l'audit, à savoir la vente de certaines résidences. L'argument étant que la vente de ces résidences permettraient d'effectuer des travaux dans les autres (50 % de la vente) !!!

**Pour la CGT**, les trois associations « droit exclusif » à Bercy, Agraf, Alpaf et Epaf effectuent un très gros travail, nous nous en félicitons et les remercions.

Il n'est pas question pour nous de réunir les trois associations qui répondent à des besoins complètement différents.

En outre, deux de ces associations emploient des personnels de droit privé qu'il faut absolument sauvegarder, et il n'est pas question pour nous de cautionner des licenciements.

Des solutions pour préserver et améliorer nos politiques sociales existent. Il faut permettre aux agents de mieux connaître les différentes prestations que proposent les associations en, par exemple, changeant les noms et l'affichage de ces associations qui ne sont pas très parlant pour les agents des ministères.

Mais en premier recenser les besoins des actifs et des retraités des ministères économiques et financiers.

De plus, les politiques sociales sont inégalement réparties sur le territoire. Un agent qui travaille à Bercy ne bénéficie pas des mêmes prestations, qu'un agent qui se trouve en Ardèche par exemple. C'est inadmissible !

La fédération invite tous les agents à se réunir afin de discuter des besoins et des politiques sociales qu'ils attendent de leur employeur, que ce soit en logements, prêts, restauration, vacances, culture et sport. La CGT a des propositions.

Toutes et tous ensemble nous pourrons faire connaître et porter nos revendications en matière de politiques sociales.

**Les représentants CGT lors du GT :**

Christine Léveillé

Mickaël Wicke

Aurélien Quintana

Miguelle Bellay